



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1**

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'INFIRMIERS DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITES**

VU le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;

VU l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Les épreuves du concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, pour la session 2024 se dérouleront comme suit :



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1**

Affaire suivie par
Lucile Lefèvre de la Houplière
Chef de bureau

Thomas Werner
Gestionnaire
04 67 91 48 24
ce.recdec-concours-sociaux-sante@ac-montpellier.fr

Rectorat
3, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2
www.ac-montpellier.fr

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'INFIRMIERS DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

Épreuve écrite d'admissibilité	Vendredi 05 avril 2024
Jury d'admissibilité	Mardi 30 avril 2024
Publication des résultats d'admissibilité	Mardi 30 avril 2024
Épreuve orale d'admission	Du mardi 28 au jeudi 30 mai 2024
Jury d'admission	Jeudi 30 mai 2024
Publication des résultats d'admission	Vendredi 31 mai 2024

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le

14 FEV. 2024

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL